

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : Prenons acte de l'anxiété dans le TDM- L'anxiété et sa contribution à la réponse inadéquate dans le trouble dépressif majeur (CEM 275)

No d'activité : 82682

Date : jeudi le 08 septembre 2022

Lieu : Restaurant le Mitoyen

Coordonnées :

Objectifs

- Examiner la contribution de l'anxiété à la réponse inadéquate dans le traitement du trouble dépressif majeur (TDM);
- Repérer les patients atteints d'un TDM « avec détresse anxieuse » (spécificateur) qui ne répondent pas adéquatement au traitement antidépresseur;
- Concevoir des plans de traitement appropriés pour les patients chez qui l'anxiété contribue à la réponse inadéquate au traitement antidépresseur, y compris les patients qui présentent un TDM avec détresse anxieuse (spécificateur).

Président de séance : Dre Patricia Godon, omnipraticienne

Horaire

2022-09-08 18:20 18:30 Accueil/Clôture

2022-09-08 18:30 19:30 Conférence Prenons acte de l'anxiété dans le TDM- L'anxiété et sa contribution à la réponse inadéquate dans le trouble dépressif majeur (CEM 275) Dr Louis Tessier, Psychiatre

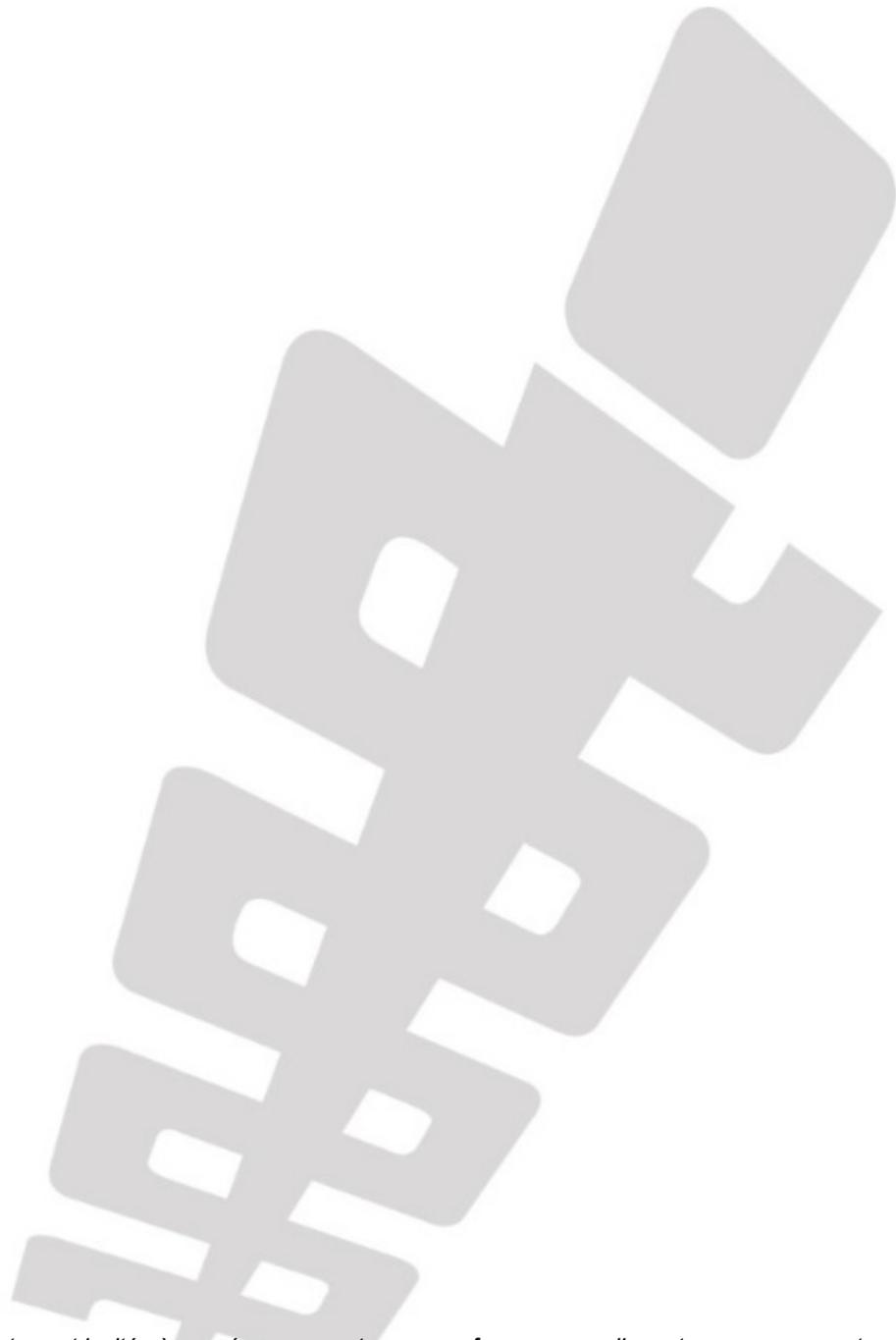
2022-09-08 19:30 19:45 Période de questions

2022-09-08 20:40 21:45 Accueil/Clôture

Prière de vous inscrire auprès du Dre Godon

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.25 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Otsuka Canada Pharmaceutique



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>